

FOIRE AUX QUESTIONS DES ETUDIANTS DE LICENCE 1 DE SOCIOLOGIE

➤ Vous orienter dans vos démarches :

Durant votre vie d'étudiant-e, vous aurez des interlocuteurs-trices différent-e-s suivant vos types de demandes :

- . vos questions administratives sont traitées par la scolarité IAE Sociologie (inscriptions, cartes d'étudiants, etc..) La scolarité dont les étudiants de sociologie dépendent est la scolarité IAE-Sociologie (Bâtiment IAE – rez de chaussée).
- . vos questions pédagogiques (cours, emplois du temps, absences, etc...) sont traitées par le secrétariat pédagogique de votre UFR (bâtiment Terre – 2^e étage)

➤ Inscription :

L'inscription se fait en deux temps :

1) **inscriptions administratives** : elles sont réalisées par le service scolarité de l'IAE-Sociologie

Information : **I.N.E. (numéro d'identifiant national étudiant) ou B.E.A. (numéro de base élèves académique)**. L'I.N.E. est l'Identifiant National Étudiant. Il est composé de 10 caractères + 1 clé (ex : 1234567890G). Vous le trouvez sur votre convocation aux épreuves du baccalauréat, sur votre relevé de notes du baccalauréat et, si vous avez déjà été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur, sur votre carte d'étudiant et/ou sur vos certificats de scolarité.

2) **inscriptions pédagogiques** : Dès le paiement de votre inscription (paiement fait et dossier complet finalisé), vous recevez sur le mail personnel que vous avez indiqué lors de votre inscription : votre identifiant (numéro étudiant) et votre mot de passe. Pour vous connectez, mettez un E avant votre numéro étudiant

Suivez le chemin suivant : <https://www.univ-nantes.fr/>

<p>Cliquez sur le cadenas</p>  <p>DÉCOUVRIR NOS FORMATIONS</p> <p>CALENDRIERS 2022-2023</p>	<p>Puis indiquez votre numéro d'étudiant dans la case identifiant (mettre un E suivi de votre numéro d'étudiant) Puis saisissez votre mot de passe. Ces deux informations vous ont été transmises par mail si votre dossier est complet et – avec paiement réalisé)</p> 
--	---

Vous aurez alors accès :

- à votre espace intranet (webmail, madoc, choix pédagogiques, certificat de scolarité, relevés de notes ,etc...)

<p>1- vous arrivez sur cet écran.</p> 	<p>2- Faire défiler et cliquer sur « Accédez à tous vos webservices »</p> 
--	---

- **Accès à Madoc – Examens** (après avoir cliqué sur « Accédez à tous vos webservices »)

<p>Afin de pouvoir accéder à Madoc et être inscrit e aux examens, vous devez effectuer vos inscriptions pédagogiques (choix de langue, d’options pour les étudiants en Licence 1 et 2, choix de langue, de parcours en Licence 3.</p> <p>Tous vos webservi... intraetu.univ-nantes.fr</p> <p>Infos et aides sur vos webservices</p> <ul style="list-style-type: none">Wiki - Aide Accédez à l'aide en ligne des services de l'UniversitéRéinscriptions et autres procédures de scolaritéOpérations administratives Inscription, régularisation de paiement, accès au certificat de scolarité et attestations...Dossier pédagogique (hors IUT et Polytech) Choix des enseignements, consultation des groupesSURF : Formulaires de procédures spécifiques Téléchargement de dossiers et suivi de vos demandes <p><i>Cliquez sur Dossier Pédagogique</i></p>	<p>Cliquez sur « Réinscriptions et autres procédures »</p> <p>Bienvenue sur les services administratifs en lign</p> <p>Pédagogie : inscription/Consultation</p> <p><i>Réalisation, modification ou consultation de votre inscription pédagogique</i></p>
--	---

➤ **Votre carte d'étudiant-e**

Elle ne vous sera pas envoyée par courrier mais remise lors des réunions de rentrée.

Pour les étudiants n'ayant pas finalisé leur inscription avant la réunion de rentrée, la carte sera éditée après finalisation de votre dossier.

➤ **Déroulement de votre année universitaire**

➤ **La rentrée universitaire :**

Une semaine d'intégration est organisée pour les étudiants de première année. Cette semaine est composée de :

- réunions de rentrée avec l'équipe pédagogique et les tuteur·ices-s (étudiant·e-s de masters) qui sont affecté·e-s à chacun de vos groupes. Présence requise – même pour les étudiant·e-s n'ayant pas encore finalisé leur inscription. Nous vous demanderons de remplir un questionnaire qui nous permettra de vous affecter à un groupe de Td et ainsi de constituer votre emploi du temps individuel.
- réunions avec l'intervention de quatre services universitaires (Service de Santé des Etudiants, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, Service Universitaire d'Information et d'Orientation, Service Universitaire des Langues)
- Projection d'un film, débat
- Réunions par groupes ateliers
- quiz
- visite de la bibliothèque universitaire - escapegame
- visite de la bibliothèque de sociologie
- distribution de vos emplois du temps individualisés et repérage de vos lieux de cours et du campus

➤ **Déroulement de vos cours :**

L'année universitaire se décompose en deux semestres

Vous aurez des cours de td (groupe de 45 étudiants) et des cours magistraux (cm) où plusieurs groupes de Td sont réunis

➤ **Mon emploi du temps change-t-il d'une semaine sur l'autre ?**

Les emplois du temps sont nominatifs et sont distribués avant le début de chaque semestre par les responsables d'années.

Vous êtes répartis dans un groupe de Td en fonction des informations que vous avez complétées lors des réunions de rentrée, notamment pour le choix de la langue :

- espagnol
ou
- anglais (possibilité de cours de remise à niveau en anglais en licence 1)

Les emplois du temps sont effectifs pour tout le semestre. Ils ne changent donc pas d'une semaine sur l'autre sauf en cas d'absences d'enseignant·e-s et donc de rattrapages de cours.(consultez régulièrement vos mails et les panneaux d'affichages)

➤ **Je ne peux pas venir en cours, dois-je le signaler à l'administration ?**

Chaque absence doit être signalée. Fournissez un justificatif d'absence au secrétariat pédagogique. Il sera transmis à vos enseignant·e-s.

➤ **Je ne peux assister à tous les cours, que dois-je faire ?**

Vous pouvez demander une dispense d'assiduité (demande à faire depuis votre intranet)
Elle est accordée pour l'année ou pour un semestre. Les étudiant(e)s dispensés d'assiduité ne sont pas évalués en contrôle continu, obligation du seul examen terminal. Certains cours peuvent être obligatoires
Attention : demande à effectuer pour le 1^{er} semestre, du 01 septembre au 15 octobre 2022

➤ **Programme Erasmus +**

Les étudiants Nantais peuvent dès la troisième année et ce jusqu'au troisième cycle, dans le cadre des accords internationaux, effectuer une année d'études dans une des universités partenaires suivantes :

Allemagne : Francfort/Main - Angleterre : Leeds - Belgique : Bruxelles - Espagne : Madrid, Grenade, Logrono (Universidad De la Rioja) Valence - Grèce : Athènes - Italie : Bologne, Milan, Rome, Naples, Trente (licence à double diplôme et erasmus), Norvège : Tromsø - Pologne : Cracovie - Portugal : Lisbonne et Coimbra - Roumanie : Cluj-Napoca et Iasi - Suède : Lund Turquie : Istanbul-Galatasaray (pour l'instant les mobilités vers la Turquie sont suspendues).

Pour plus de renseignements : relint.sociologie@univ-nantes.fr

➤ **Est-il possible d'effectuer des stages ?**

Vous pouvez durant votre cursus réaliser des stages. Contactez votre secrétariat pédagogique pour plus d'information

➤ **Il y a-t-il un BDE de sociologie ?**

Il y a un bureau des étudiants de l'UFR de sociologie de Nantes. Il se nomme "HEXIS". Vous pourrez les retrouver pour diverses activités (soirées, ciné-débats, sensibilisation à divers sujets et bien plus).

➤ **Il y a-t-il une Bibliothèque de sociologie ?**

La bibliothèque de sociologie Frédéric Mollé, située au 2^e étage du bâtiment Tertre, propose en prêt et en consultation sur place plus de 10 000 références : livres de sociologie, mémoire de Master, annales... Deux salles de travail offrent un total de 60 places assises.

➤ **D'autres questions ?**

1. Consulter la page web Foire aux Questions des étudiant-e-s de Sociologie des étudiants de sociologie en ligne en bas de notre page d'accueil : <https://sociologie.univ-nantes.fr/> rubrique en 1 clic
2. Pour les questions liées à votre inscription Scolarite.iae-sociologie@univ-nantes.fr
3. Pour les questions aux cours de licence 1 : sociol1@univ-nantes.fr